

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**DÉPARTEMENT DE SEINE ET MARNE**

**COMMUNE DE COMPANS**

Séance du 5 Juin 2009

Nombre de membres Présents	Nombre de membres en exercice	Nombre de membres Ayant pris part au vote
<b>11</b>	<b>14</b>	<b>13</b>

Date de la convocation : 29 Mai 2009

Date d'affichage : 29 Mai 2009

**L'an deux mille neuf le cinq juin à vingt et une heures**, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Joël **MARION**, Maire de Compans.

**Présents** : Joël **MARION**, Maire de Compans, Patrice **MALINGRE**, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire, Sylvie **ADAM**, 2<sup>ème</sup> Adjointe au Maire, Joëlle **DARRAS**, 3<sup>ème</sup> Adjointe au Maire, Christophe **SOKOLSKY**, 4<sup>ème</sup> Adjoint au Maire, Monique **LESS**, Laurent **CAEKAERT**, Arnaud **LEROUX**, Laurence **POMMIER**, Corinne **CUFFEZ** et Jean-Pierre **BERNET**, Conseillers municipaux.

**Représentés** : Isabelle **RICHE** a donné pouvoir à Laurence **POMMIER** et Thierry **CARTON** a donné pouvoir à Sylvie **ADAM**.

**Absente et excusée** : Françoise **BOESPFLUG**, Conseillère municipale.

Formant la totalité des membres en exercice,

Secrétaire de séance : Corinne **CUFFEZ**

**DEFINITIF**

**ORDRE DU JOUR :**

- 1/ Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 30 avril 2009
- 2/ Travaux
- 3/ Délibération Carte Imagin'R
- 4/ Horaires d'ouverture et de fermeture des deux cimetières de Compans
- 5/ Création des emplois saisonniers
- 6/ Proposition tarifaire pour les services du Club Jeune
- 7/ Subvention pour un stage
- 8/ Proposition de recrutement d'un stagiaire en contrat d'alternance  
(internet et communication)
- 9/ Achat de service :  
choix entreprise pour matériel informatique et licences
- 10/ Décisions modificatives
- 11/ Délibération sur la journée de Solidarité
- 12/ Dons divers

Le quorum étant atteint, le Maire de Compans ouvre la séance à 21H.

### **1/ Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 30 avril 2009 :**

Le Conseil Municipal décide de reporter l'approbation du compte-rendu du 30 avril 2009 à la prochaine séance.

### **2/ Travaux :**

Suite à la réunion de la Commission Travaux le samedi 30 Mai 2009 :

#### Couverture Citystade :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés de :

- Retenir l'entreprise **AG +** pour un montant total de **18 500 euros HT**.
- Donner au Maire le droit de signer tous les documents afférents à ce dossier.

#### 2 Bureaux de la Mairie :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés de :

- Retenir l'entreprise **LEGENDRE** pour un montant total de **19 499,50 euros HT**.
- Donner au Maire le droit de signer tous les documents afférents à ce dossier.

#### Sondage de sols pour la réhabilitation des 7 logements communaux :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés de :

- Retenir l'entreprise **Cap-Sol Conseil** pour un montant total de **3082,00 euros HT (soit 3 686,07 euros TTC)**.
- Donner au Maire le droit de signer tous les documents afférents à ce dossier.

#### Demande d'indulgence auprès du Sous-Préfet de Meaux :

M. le Maire demande au Conseil municipal de lui donner le droit de solliciter l'indulgence du Sous-Préfet de Meaux concernant la réhabilitation des 7 logements communaux, afin d'autoriser un dépassement du taux légal de 15% lié au marché public.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés de :

- Donner le droit au Maire de solliciter l'indulgence du Sous-Préfet de Meaux.
- Donner le droit au Maire de signer tous les documents afférents à ce dossier.

### Choix de l'architecte pour la couverture de 2 terrains de tennis :

En attente de 3 propositions pour le 14 Juin 2009 (date limite de réception des offres).

### Rénovation des sols de l'Ecole Jean de la Fontaine :

En attente du lancement de la procédure adaptée.

### **3/ Délibération Carte Imagin'R :**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés :

- La reconduction de la prise en charge du coût de l'abonnement de la carte de transports Imagin'R 2009-2010, selon les mêmes modalités qu'en 2008-2009.
- De donner le droit au Maire de signer tous les documents afférents à ce dossier.

### **4/ Horaires d'ouverture et de fermeture des deux cimetières de Compans :**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés de :

- Fixer l'ouverture et la fermeture du nouveau et de l'ancien cimetière de 8H à 19H en période hivernale et de 8H à 20H en période estivale.
- Donner le droit au Maire de signer tous les documents afférents à ce dossier.

### **5/ Création des emplois saisonniers :**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés :

- D'accepter la création de 14 postes d'emplois saisonniers pour l'été 2009
- Que les frais d'habillement nécessaires, notamment les chaussures de sécurité, seront pris en charge par la commune
- De donner au Maire le droit de signer tout document lié à ce dossier.

### **6/ Proposition tarifaire pour les services du Club Jeune :**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés d' :

- La création du Club Jeunes de Compans et de ses activités
- De fixer le montant de la prestation le mercredi après-midi de 14H à 18H à 3 euros par participant
- De fixer le montant de la prestation pour la semaine et vacances scolaires de 5 jours à 12 euros par participant.
- De donner au Maire le droit de signer tout document lié à ce dossier.

### **7/ Subvention pour un stage :**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés de :

- Prendre en charge à hauteur de 80% les frais engagés, par un étudiant de la commune lors d'un stage à l'étranger, s'élevant à **733,95 euros** dont 133,95 euros (billet d'avion) et 600 euros (loyers pour 2 mois) sur la base de la délibération n°2008-71.
- Donner au Maire le droit de signer tous les documents afférents à ce dossier.

### **8/ Proposition de recrutement d'un stagiaire en contrat d'alternance :**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés de :

- Prendre en charge le contrat d'alternance d'un apprenti selon les modalités en vigueur fixant la rémunération à hauteur de 81% du SMIC
- Fixer le contrat pour une durée d'1 an (jusqu'à fin octobre 2010 pour sa seconde année de stage et en l'accueillant dès maintenant pour la fin de sa première année de stage qui se termine en septembre 2009)
- Proposer M. Rimbault comme maître de stage
- Assurer les missions touchant au développement du site Internet de la commune
- Donner au Maire le droit de signer tous les documents afférents à ce dossier.

### **9/ Achat de service : choix entreprise pour matériel informatique et licences :**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés :

- L'achat du matériel informatique **Magnus** pour un montant de **14 863 euros HT** (soit **17 776 euros TTC**) hors licences et formation - maintenance.
- Donner au Maire le droit de signer tous les documents afférents à ce dossier.

M. le Maire informe le Conseil municipal de la nécessité d'étudier de nouvelles propositions concernant les licences et la maintenance - formation.

### **10/ Décisions modificatives : (Inscriptions budgétaires)**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, afin de verser les 5% du démarrage des travaux à la Société Eiffage, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés :

- D'inscrire en dépenses au compte 238 : **26 943,45 euros**
- D'inscrire en recettes au compte 238 : **26 943,45 euros**
- De donner au Maire le droit de signer tous les documents afférents à ce dossier.

### **11/ Délibération sur la journée de Solidarité :**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve à la majorité des membres présents et représentés de :

- Ne pas accorder le lundi de Pentecôte comme Journée de Solidarité
- Donner au Maire le droit de signer tous les documents afférents à ce dossier.

Votes Pour : Sylvie **ADAM**, Corinne **CUFFEZ**, Laurent **CAEKAERT**, Laurence **POMMIER**, Monique **LESS** et Joëlle **DARRAS**.

Abstentions : Arnaud **LEROUX**, Isabelle **RICHE** et Thierry **CARTON**.

Votes Contre : Patrice **MALINGRE**, Joël **MARION**, Jean-Pierre **BERNET** et Christophe **SOKOLSKY**.

## **12/ Dons divers :**

Le Maire propose, suite aux décès de Mes **FRABOULET** et **CAEKAERT** et selon les volontés exprimées par les défunts et leurs familles, d'effectuer :

- Pour M. **FRABOULET** : un don à *L'Humanité* pour un montant de **150 euros**.
- Pour M. **CAEKAERT** : un don de **150 euros** pour la Fondation pour la Recherche médicale.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Un don de **150 euros** au Journal *L'Humanité*
- Donner au Maire le droit de signer tous les documents afférents à ce dossier.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve à la majorité des membres présents et représentés :

- Un don de **150 euros** pour la Fondation pour la Recherche médicale (les maladies orphelines)
- Donner au Maire le droit de signer tous les documents afférents à ce dossier.

M. Laurent **CAEKAERT** ne prend pas part au vote.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire de Compans Joël **MARION** lève la séance du Conseil municipal à 23H15.